



ABRIÈS INFO



Joyeuses fêtes



N°25

Décembre 2011

Sommaire :

Le mot du maire

Hôtel des entreprises : appel à candidatures

Nouvelles décorations de Noël du village

La neige à Abriès

L'éclairage public à Abriès

*Où et comment consulter les médecins du
Queyras*

Le retour du jumelage

Du nouveau à l'Office du Tourisme

Et Paul continue son chemin de skieur de fond

La population d'Arbiès s'agrandit

Le mot du Maire

2011 aura vu la réalisation de deux dossiers importants, prouvant que les problèmes de sécurité, d'environnement et de ressources en eau sont prioritaires dans notre commune :

- Les paravalanches de sécurisation du quartier de l'Hoche sont finis. Une nouvelle tranche de travaux est prévue au-dessus du quartier du Vigon en 2013.
- Les travaux sur les captages d'eau potable et la réalisation des périmètres de protection immédiats sont terminés au hameau du Roux et sur Abriès. Il reste à finaliser au printemps 2012 la protection des Puits de la Garcine, ainsi que la végétalisation en arbustes épineux des périmètres rapprochés.

Et maintenant, que nous réserve 2012 ? Une année délicate nous est promise. Nous sommes incertains des dotations de l'Etat, et la réalisation de nos programmes d'investissements, avec pourtant des financements subventionnés, est fonction de l'évolution des difficultés à emprunter. Austérité, gestion stricte peut-être, mais il faut aussi continuer à être le moteur de notre économie locale et ne pas rentrer dans le schéma négatif de la morosité.

Alors, en 2012, les ateliers municipaux et l'hôtel des entreprises verront le jour, ainsi que l'aménagement de la rue centrale et des réseaux

humides qui permettront un fonctionnement cohérent de la station d'épuration dès décembre 2012.

Je profite de cette fin d'année pour remercier toutes les personnes qui répondent toujours à nos appels : pour les manifestations sportives et culturelles, la bibliothèque, le festival de musique, les décorations et l'embellissement de nos villages, la vie associative, les réunions, la vie de notre commune... Une petite aide, un joli sourire, un mot gentil, qui nous font chaud au cœur et qui nous permettent d'avoir encore envie de continuer.

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2012.

Joëlle OCANA

Hôtel des entreprises à Abriès Appel à candidatures

La construction des ateliers municipaux et de l'hôtel des entreprises va débuter au printemps 2012. Le bâtiment sera donc, a priori, livrable au printemps 2013.

L'hôtel des entreprises créé par la Commune propose à la location quatre locaux professionnels, sur une surface totale de 150 m², à l'étage du bâtiment.

Les conditions sont les suivantes : ces locaux sont livrés nus et cloisonnés. Il restera à la charge des locataires leur aménagement, la réalisation du raccordement électrique et du raccordement à l'eau potable. Le prix de location (8 € le m²/an la 1^{ère} année) ne comprend pas les charges de chauffage (chaudière bois commune avec les ateliers) ni les charges d'électricité des parties communes de l'hôtel des entreprises.

Si vous êtes intéressés pour créer ou poursuivre une activité dans ces nouveaux locaux, merci de vous manifester auprès du secrétariat de mairie. Je me tiens également à votre disposition pour toute demande de renseignements.

Dominique ALLAIS



Nouvelles décorations de Noël du village

Cette année, ANIM'ABRIES a motivé tout le village pour faire une décoration « style montagne » c'est-à-dire style rustique et un peu naïf, évoquant la nature, le terroir, le jardin, et les traditions...

Notre Noël est donc un Noël qui sent le bois, qui a soif d'authenticité, de formes simples, parfois enfantines.

Nous remercions les personnes qui ont consacré un peu de leur temps pour embellir leurs quartiers. Egalement un grand merci aux parents très actifs de l'association CASC, et évidemment aux enfants pour leur aide précieuse dans la confection de guirlandes.



Une très bonne ambiance s'est installée entre tous et dans ces moments de partage une convivialité s'est créée.

Pour Noël 2012, un membre d'ANIM'ABRIES suggère que nous pourrions faire un petit concours pour encourager les artistes. La déco au naturel est une magnifique idée, qui ouvre plein de possibilités.

C'est pour cela que vous êtes « sous pression » dès maintenant pour repérer, récupérer et stocker, même sous votre lit, tout ce qui pourrait constituer les prémices de la décoration... du futur Noël
À bientôt pour de nouvelles aventures !!!!

Colette MARION

L'apéritif dinatoire du Samedi 10 décembre

MERCI au groupe «des airs» d'être venu gracieusement nous faire partager en musique et danses ce bon moment de retrouvailles des gens du village. Très bonne ambiance, beaucoup de monde,

Coup de chapeau à Alexandre et Séverine pour le superbe et très bon buffet ...



Des petits échos de fond de vallée..., donc je réprécise. Nous ne pouvons pas décorer tous les quartiers, vu le nombre de bénévoles. L'équipe s'est consacrée de l'entrée à la rue centrale jusqu'à la poste. Les autres décorations que vous voyez dans Abriès sont à l'initiative de chaque habitant.

Bravo à ces derniers pour leur participation à la décoration du village.

Colette MARION

La neige à Abriès

Certaines années, Abriès est enseveli sous la neige ; d'autres années, un peu moins. Toujours est-il que le déneigement des voies communales est réalisé pour assurer la circulation de tous. L'entreprise à qui a été confié le déneigement (voir Abriès Info n°23 de décembre 2010) ne peut malheureusement pas être de partout à la fois. Soyez donc patients ! Et si vous êtes proche de votre véhicule stationné, pensez à le déplacer au moment du déneigement : les opérations en seront grandement facilitées et le dégagement des voies sera mieux fait.

Nous vous rappelons également l'obligation qui vous est faite, en vertu des arrêtés municipaux des 28 décembre 1979 et 2 mars 2009, d'installer des barres à neige sur les toits donnant directement sur la voie publique. Si, malgré cela, vous n'avez pas procédé à ces installations, nous vous informons que le déneigement de la voie publique par ces entreprises en raison des chutes de neige du toit vous sera facturé au tarif horaire pratiqué. Nous vous rappelons enfin que, pour les assurances, dans la mesure où un arrêté municipal a été pris en ce domaine, votre responsabilité est engagée en cas d'accident sur une personne ou le bien d'autrui.

Quelques dates à retenir

8 janvier 2012 : Gâteau des Rois

à la salle des fêtes à 16 h 30

29 janvier 2012 : Traversée du Queyras

*22 au 25 mars 2012 : Championnats
de France de Sports adaptés
en ski alpin et ski de fond*

L'éclairage public à Abriès

Bien souvent, nous recevons au secrétariat des remarques sur l'éclairage public et sur les difficultés de son fonctionnement. Les constatations faites sont justifiées car certains lampadaires s'allument difficilement, voire pas du tout. Nous en sommes conscients et nous voulons vous apporter quelques éléments de compréhension.

La Commune d'Abriès a signé, depuis de nombreuses années, un contrat d'entretien avec l'entreprise Inéo. Régulièrement, celle-ci est appelée pour vérifier et réparer l'éclairage public. Bien sûr, elle ne peut pas monter pour un seul lampadaire et nous essayons de regrouper les passages. Cela ne suffit malheureusement pas toujours. Un diagnostic de l'éclairage public a été réalisé pour le compte du syndicat intercommunal d'électrification du Queyras (SIE), sur l'ensemble du Queyras en 2010. Il en est ressorti que les problèmes d'éclairage ne relèvent pas seulement des ampoules, mais de problèmes plus complexes.

Dans le cadre du programme AGIR pour l'Énergie, et avec l'aide de l'économiste de flux, nous avons déposé un dossier de demande de subvention pour améliorer les systèmes d'éclairage public. Les travaux devraient donc être réalisés à compter de l'année 2012 par le biais de la Fédération départementale d'Électrification et du SIE du Queyras, qui ont la compétence de l'éclairage public.

Mais, compte tenu de l'évolution de l'intercommunalité et de la rationalisation des

syndicats intercommunaux, nous sommes un peu dans l'incertitude de la maîtrise d'ouvrage de ces travaux. Il faudra peut-être patienter pour qu'Abriès propose un éclairage public performant et économe en énergie.

Où et comment consulter les médecins du Queyras

Vous avez pu suivre dans la presse et par les communiqués de la Communauté de Communes les tribulations des médecins dans le Queyras durant l'automne. Depuis la Toussaint, des médecins de Gap sont présents à tour de rôle dans la maison de santé pluridisciplinaire du Queyras (locaux du cabinet médical d'Aiguilles).

Depuis le 12 décembre, et pendant toute la saison d'hiver, ils vous reçoivent :

- en consultation libre de 9 h à 12 h du lundi au vendredi,
- sur rendez-vous de 14 h à 19 h du lundi au vendredi.
- Le samedi et le dimanche, les consultations sont libres de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Les prises de rendez-vous s'effectuent au 04.92.48.49.30.

Vous avez aussi la possibilité de consulter un autre médecin qui s'est installé à Aiguilles également, dans l'immeuble Côte Belle (à côté du dentiste). Il vous recevra sur rendez-vous les lundi, mardi, mercredi et vendredi. Vous pouvez le joindre au 04.92.54.59.72.

Concernant le cabinet médical de Molines, les choses sont en attente.

Le retour du jumelage à Abriès

Les samedi 3 et dimanche 4 septembre, nos amis italiens de Prali sont venus en nombre pour faire la fête et pour renouveler notre accord de jumelage entre les deux communes.

La grande majorité d'entr'eux ont passé le col St Martin et nous nous sommes retrouvés à Pra Roubaud au son de la trompette qu'un des jeunes venus de Prali maniait avec beaucoup de dextérité. Avec force drapeaux italiens et français ce fut un accueil sympathique où les boissons étaient de rigueur.

Quelques gouttes de pluie étaient de la partie pendant notre descente sur le Roux. La répartition dans les véhicules pour Abriès et dans les appartements ont montré que déjà certaines affinités étaient bien marquées depuis nos rencontres précédentes de l'été 2010 et de l'hiver 2011.

Nous remercions au passage tous ceux qui se sont mobilisés pour accueillir chez eux nos amis italiens.

La soirée du samedi a été un succès. La salle, cette belle salle du centre de Val Pré vert, avait été décorée par une équipe de bénévoles aussi efficaces que disponibles et où les chefs, Jean Paul et Christian, ont mené tout ce joli monde à la baguette. Le repas sous forme de buffet était très copieux après un apéritif très fourni.

L'orchestre "Derrière la grange" a fait l'unanimité et les participants se sont lancés dans des danses folkloriques enlevées. Beaucoup de chants en français et en italien ont fait que la soirée s'est terminée très tard. A voir les visages du lendemain, on a pu constater que beaucoup avaient pu récupérer de leurs efforts.

Le dimanche, toujours sous la pluie, nous avons échangé nos cadeaux et Joëlle et Sandra (Madame le Maire de Prali) ont confirmé par leur signature l'accord de jumelage. Céleste, avec son équipier fidèle, était aux manettes pour les grillades et là encore le repas copieux a été l'occasion de chants et surtout, ce que nous, Français, avons particulièrement apprécié, c'est notre hymne national la "Marseillaise" (avec plusieurs couplets) chanté par nos jeunes amis italiens.



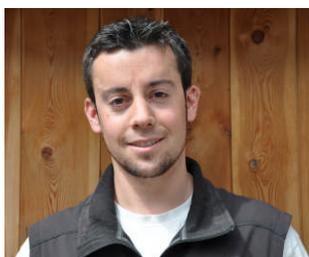
Ces deux journées mémorables ont montré que les liens tressés depuis plus de vingt ans étaient vraiment des liens très solides. Le départ vers 16h30 vers Prali s'est fait avec la promesse de nous revoir souvent, à commencer par deux rencontres prévues cet hiver à Prali et à Abriès.

Nos remerciements vont à tous les bénévoles qui se sont dépensés sans compter et à la direction du centre de Val Pré Vert qui nous a permis d'accueillir nos amis italiens dans leur magnifique salle (plus de 100 convives).

Gabriel CLOITRE

Du nouveau à l'Office du Tourisme

Depuis cet automne, Thomas vous accueille à l'Office du Tourisme d'Abriès-Ristolas. Il remplace Valérie qui, maintenant, travaille à la centrale de réservation. Il sera votre hôte privilégié. Quant à



Joëlle, vous la verrez uniquement en saison, retraite oblige !!!

Et Paul continue son chemin de skieur de fond de haut niveau

Entre "Senior 1^{ère} année" : c'est une année délicate à franchir. Il est dans la cour des grands. Son objectif : participer aux épreuves OPA dans cette nouvelle catégorie, aux championnats du monde des moins de 23 ans en Turquie, et, pour-quoi pas, une sélection en coupe du monde en skating dans l'hiver. Après deux compétitions de l'OPA, il est actuellement 7^e chez les seniors. Venez l'encourager à Brunissard les 7, 8 et 9 janvier 2012 dans la seule épreuve OPA ayant lieu en France.



3^e marche du podium
10-11 décembre 2011 à Pokljuka (Slovénie)

La population d'Abriès s'agrandit

Bienvenue aux derniers nés d'Abriès :
Alycia chez Caroline Bourcier et Cédric Aufort
Gabin chez Claire Jacquot et Patrick Moïse

RAPPEL : dans le cadre des économies d'énergie avec une diminution des impressions, des frais d'envoi, et pour une communication plus rapide de l'information, nous vous invitons à vous inscrire sur la liste de diffusion des informations communales par internet. Vous recevrez en primeur Abriès Info, ainsi que des informations pratiques sur la Commune.

Pour cela, rien de plus simple : envoyez un message à mairie.abries@wanadoo.fr en notant comme objet "Informations communales" et en précisant dans le message vos coordonnées précises. Un accusé de réception vous sera renvoyé vous confirmant votre inscription dans la liste de diffusion.

Mairie d'Abriès – 05460 ABRIES
Responsable de la publication : J. Ocana, Maire
Conception et mise en page : B. Peyrot
Imprimé par nos soins

